



Ai ENVIRONNEMENT
FORMATION

CATALOGUE DE FORMATION

FORMATIONS PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL : INTRA, INTER, SUR MESURE
FORMATIONS EN LIGNE : MOOC, SPOC, E-LEARNING

2025



SOMMAIRE

AI ENVIRONNEMENT FORMATION

<u>AI ENVIRONNEMENT</u>	3
<u>DÉCOUVREZ FACEA GROUP</u>	4
<u>NOTRE PÉDAGOGIE</u>	5
<u>LA FORMATION INTRA ENTREPRISE</u>	6
<u>NOS INTERVENANTS</u>	7
<u>LES MODALITÉS DE FORMATION</u>	11

NOS FORMATIONS 12

<u>PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE</u>	13
<u>MAITRISE D'OEUVRE</u>	34
<u>NOS MOOCS</u>	41
<u>NOS FORMATIONS EN INTRA SUR MESURE</u>	48

NOS PARTENAIRES 49

Ai Environnement

Ai Environnement est un cabinet de conseil et d'ingénierie environnementale créée en 2008, spécialisé dans la conception de bâtiments sobres en énergie, durables et désirables. En 2016, la société fusionne avec le groupe d'ingénierie FACEA de manière à adresser via une offre globale OFFICIENCY® le marché de la rénovation tertiaire. Ai Environnement est Organisme de Formation depuis 2010 et intègre un pôle « Recherche & Développement » en la matière.

Après avoir été référencé DataDock, Ai Environnement Formation obtient la certification QUALIOPi en 2021.

En tant qu'organisme de formation Ai Environnement s'adresse à tous types d'acteurs du bâtiment : maîtres d'œuvre (architectes et bureaux d'études), maîtres d'ouvrages, conseillers info énergie, étudiants en école d'ingénieurs... Les modules de formation délivrés concernent toutes les thématiques liées au bâtiment à faible impact environnemental : calculs thermiques, construction et rénovation performantes, analyse de cycle de vie ou bien encore réglementation.

Avec Ai Environnement vous êtes acteur de votre formation. Nos formateurs, issus du terrain, partagent leurs expériences au moyen d'une pédagogie active et participative mettant en scène des études de cas réels par petits groupes.



Joanna EID

Responsable d' Ai Environnement, le département conception durable de Facéa Group,
Référente pédagogique et administrative, Docteur en construction terre crue

Organisme certifié QUALIOPi



La Certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Découvrez **FACÉA GROUP**

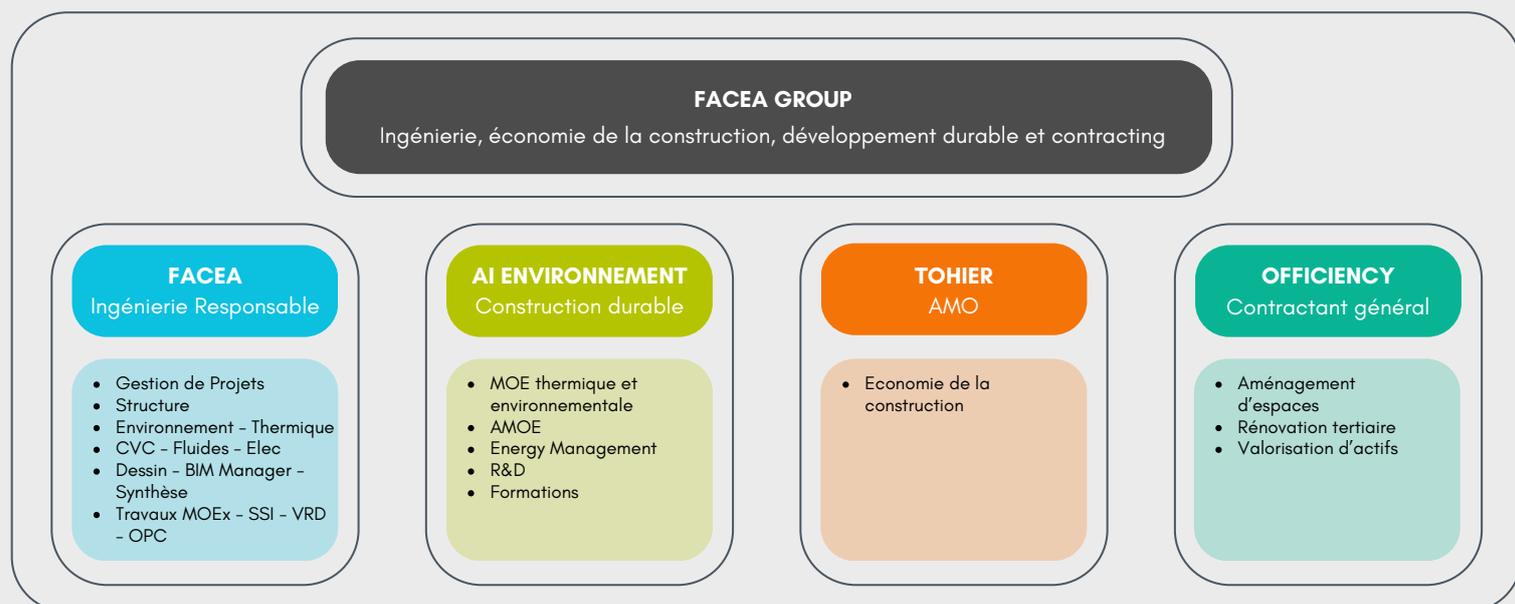


Faire, créer, PRODUIRE [latin, FACIO, FACIS, FACERE] FACÉA GROUP réunit seize métiers au sein de 4 sociétés, constituant ainsi une offre globale d'ingénierie et d'économie dans les domaines de la construction et du développement durable. FACÉA GROUP est une ingénierie proche de ses clients, attentive à la qualité des relations entre les différents intervenants d'un projet.

Ai Environnement rejoint FACÉA GROUP en 2016.

Paul-Étienne DAVIER, Éric CLARENC,
Éric LE DRÉO
Dirigeants associés

Des formations concrètes grâce aux 16 métiers du groupe



Notre **pédagogie**

Une formation dont vous êtes acteur en 5 étapes

Nous privilégions une pédagogie participative par petits groupes pour un suivi personnalisé de votre progression tout au long du stage. Nos formations s'articulent autour de l'étude de cas réels et permettent une transmission de nos retours d'expérience.



Une **présence nationale**

- IDF : Noisy-le-Grand (siège)
- Ouest : La Roche-sur-Yon
- Rhône-Alpes : Chambéry
- Sud-Ouest: Bordeaux



Des **formations accessibles à tous**

Nos formations sont adaptées pour pouvoir accueillir le plus grand nombre de personnes, qu'elles soient en situation de handicap ou non. Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

N'hésitez pas à contacter notre référente handicap et pédagogique, Joanna Eid (j.eid@faceagroup.com; 01.49.74.12.20), qui vous renseignera sur la possibilité d'aménager l'emploi du temps, le déroulé, les méthodes et outils pédagogiques afin de s'adapter à vos besoins spécifiques.

La formation **Intra Entreprise**

Toutes nos formations sont dispensables en format Intra entreprise.

Vous avez un groupe de personnes à former sur un sujet précis qui ne figure pas dans la liste des formations en accès libre ? Demandez-nous un devis pour réaliser une formation sur-mesure et adaptée à votre public. Ce type de prestation est possible pour tous : maîtres d'ouvrages, maitres d'œuvre, bureaux d'études, artisans...

DEMANDEZ UN DEVIS

E-mail : formation@ai-environnement.fr
Téléphone : 01 49 74 12 86
faceagroup.com/ai-environnement-formation

Nous les avons formés



archi5



pateyarchitectes

cēnaingénierie



Découvrez nos **intervenants internes**



PAUL-ETIENNE DAVIER

DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ FACEA GROUP, GÉRANT DE AI ENVIRONNEMENT

Ingénieur environnement, efficacité énergétique et bâtiment durable.

BREEAM Assessor, référent Energie Carbone auprès de Certivéa, accompagnateur BDF auprès d'Ekopolis, Membre de l'ICEB, membre de la RICS référent sénior développement durable.



JOANNA EID

RESPONSABLE D'AI ENVIRONNEMENT

Ingénieur-Docteur en Génie Civil

Consciente des enjeux environnementaux et passionnée par l'innovation et le développement de nouvelles solutions aux défis confrontés par notre société, Joanna s'intéresse aux projets R&D portant sur le développement durable et sur les matériaux de construction écologiques dits bas-carbone.



ARTHUR CHABOT

INGÉNIEUR ÉNERGIES RENOUVELABLES

Ingénieur Thermique du bâtiment, efficacité énergétique, énergies renouvelables, bilan carbone, ACV.

Directeur commercial chez FACEA GROUP
Actionnaire chez Time for the Planet



LOÏC PRUSSE

INGÉNIEUR ENVIRONNEMENTAL - THERMICIEN SPÉCIALISATION COMMISSIONNEMENT ET DÉCRET TERTIAIRE

Référent commissionnement et décret tertiaire.
Expert en energy management.

Découvrez nos **intervenants internes**



PAUL COURTIN

CHEF DE PROJET TOUS CORPS D'ÉTAT

Diplômé ingénieur construction bois, Paul s'est rapidement tourné vers le secteur de la construction durable, enjeu majeur de notre siècle pour la transition écologique.

Aujourd'hui Chef de Projet TCE, il a à coeur de faire valoir les ambitions énergétiques et environnementales de projets de construction à travers une conception raisonnée.



ANAS EL MOKHTARI

RESPONSABLE PÔLE FLUIDES - COORDONNATEUR ET FORMATEUR SSI

Ingénieur formé à l'IUP de Reims Spécialité Thermique et Energie, il débute en tant qu'ingénieur CVC (Chauffage Ventilation Climatisation) chez FACEA et est aujourd'hui Responsable du pôle fluides.

Il est diplômé du CNPP depuis 2015 autant que Coordonnateur SSI certifié.

L'équipe pédagogique est complétée par :

Alison VIEIRA & Isabelle GROULT

ASSISTANTES PÔLE FORMATION

Alison et Isabelle vous accueillent et vous informent sur nos formations. Elles gèrent la partie administrative.

Béatrice GENETIER

COMPTABLE

Béatrice est quant à elle en charge de la partie comptable de l'activité et notamment de vos factures !

Découvrez nos intervenants externes



JEAN-CHARLES VAILLANT

ARCHITECTE PARTENAIRE

Architecte DPLG depuis 2006, il réalise la conception de projets architecturaux en se spécialisant dans la réalisation de bâtiments à très basse consommation. Il est habilité formateur FEEBAT RénoVe : Habilitation à animer en présentiel/distanciel le module FEEBAT pour la MOE, DynaMOE 1, DynaMOE 2 et le module FEEBAT Audit Rénovation.



JULIEN VYE

CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT & AMO

Ingénieur de formation et formateur référent écoconstruction et performance énergétique. Conseiller technique en construction écologique et économie d'énergie. Julien est habilité formateur FEEBAT RénoVe : Habilitation à animer en présentiel/distanciel le module FEEBAT pour la MOE, DynaMOE 1 et le module FEEBAT Audit Rénovation.



VIRGINIE LALOZE

TECHNICIENNE D'ETUDES EN GENIE THERMIQUE ET ENERGIE

Formatrice Auditrice en rénovation énergétique performante Virginie Laloze est habilitée formatrice FEEBAT RénoVe : Habilitation à animer le module FEEBAT pour la MOE, DynaMOE COPRO et le module FEEBAT Audit Rénovation. Habilitation pour déploiement de FEEBAT à destination de l'éducation nationale et des CFA.

Découvrez nos intervenants externes



CYRIL CARMELLE

INGÉNIEUR BÂTIMENT SPÉCIALISTE EN THERMIQUE, FLUIDES ET QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Son cœur de métier est la performance énergétique. Formateur dans le cadre de notre formation sur les notions de base de la conception des réseaux hydrauliques et aérauliques.



JÉRÉMY PERROT

DIRECTEUR D'AMECOSPHÈRE

Jérémy accompagne les particuliers, professionnels et collectivités dans leurs projets de rénovation énergétique. Certifié Mon Accompagnateur Renov' (MAR), il dispense la formation MAR pour Comprendre le dispositif et réaliser les démarches d'agrément.



FRANÇOISE CHAUDRILLER

SPÉCIALISTE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

Françoise Chaudriller est habilitée formatrice FEEBAT RénoVe : Habilitation à animer en présentiel/distanciel le module FEEBAT pour la MOE, DynaMOE 1 et DynaMOE Copro

Modalités



PRÉSENTIEL

Des formations en présentiel basées sur l'échange et l'interactivité, dans nos locaux ou au sein de votre entreprise



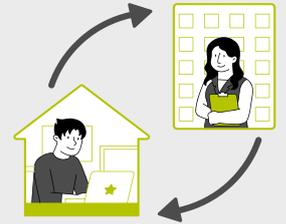
CLASSES VIRTUELLES

Formation en distanciel synchrone, l'équivalent d'un module en présentiel à distance



E-LEARNING

Formation en distanciel asynchrone. Des parcours en E-learning pour se former à son rythme



BLENDED LEARNING

Des parcours innovants associant le présentiel, les classes virtuelles et le E-learning

Ai Environnement Formation c'est :

15

ans d'expérience

518

stagiaires formés
en 2023

100%

de nos formations
accessibles aux personnes
en situation de handicap*

12

formateurs
experts et issus
du terrain

*Tous nos locaux sont adaptés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

<i><u>DynaMOE 1</u></i> *parcours FEEBAT	13
<i><u>DynaMOE 1, Les évolutions réglementaires</u></i>	17
<i><u>DynaMOE COPRO</u></i> *parcours FEEBAT	20
<i><u>Audit Reno</u></i> *parcours FEEBAT	24
<i><u>Mon Accompagnateur Renov'</u></i>	27
<i><u>Décrypter le Décret Tertiaire</u></i>	30

MAITRISE D'OEUVRE

<i><u>Conception Architecturale Bas Carbone</u></i>	34
<i><u>Notions de Base de la conception des réseaux hydrauliques et aérauliques</u></i>	37
<i><u>Concevoir et mettre en œuvre un système de sécurité incendie</u></i>	39
<i><u>RE 2020</u></i>	40

NOS MOOCS ET SPOC

<i><u>Economie d'énergie pour le petit tertiaire</u></i>	41
<i><u>Les métiers de la rénovation ont besoin de vous</u></i>	43
<i><u>Solutions de sensibilisation des occupants, pour l'amélioration énergétique des bâtiments tertiaires</u></i>	44
<i><u>Amélioration énergétique des bâtiments tertiaires</u></i>	46

NOS FORMATIONS SUR MESURE 48

EN INTRA

DYNAMOE 1

Une maîtrise d'œuvre dynamique au service de la rénovation énergétique

Pré-requis

- Des bases en thermique du bâtiment sont nécessaires

Objectifs

- Intégrer les problématiques d'une enveloppe performante
- Connaître les solutions techniques
- Connaître les risques de surchauffe et/ou de pathologies
- Choisir l'outil d'aide au projet de rénovation
- Formuler des scénarios de rénovation
- Définir la typologie des systèmes installés
- Adapter/proposer les solutions d'équipement
- Connaître les aides financières
- Savoir arbitrer et hiérarchiser les interventions, orienter et conseiller le maître d'ouvrage
- Concevoir l'avant projet de rénovation sur les volets techniques, financiers et humains
- Promouvoir le projet à travers une offre globale et son accompagnement auprès de la Maîtrise d'Ouvrage

Evaluation

Des QCM de fin de séquence durant la formation en E-learning valideront vos compétences.

Financement

Cette formation peut être prise en charge par l'organisme financeur auquel vous êtes rattachés.

Cette prise en charge dépend des modalités définies par cette organisme.

Exceptionnellement, pour l'OPCO des professions libérales, le FIFPL, aucune demande de prise en charge préalable ne doit être adressée avant la formation.

Blended learning



9,6/10 - 35 avis



35h : 21h en présentiel et 14h en distanciel



1 200€ HT /participant
Formation en intra : sur devis



Noisy-le-Grand, Chambéry,
Clermont Ferrand,
La Roche-sur-Yon



Architectes et leurs collaborateurs, maîtres d'œuvre, entreprise du bâtiment, ingénieurs, collaborateurs de bureau d'études et sociétés d'ingénierie

- Etre reconnu, sous conditions, « auditeur énergétique » au sens du décret n°2018-416 : cette prestation auprès des particuliers est éligible à MaPrimeRénov'
- Accéder à la qualification OPQIBI 19.11 et à la QUALIBAT 8731



La formation est accessible jusqu'à 2 semaines après le démarrage de la session.

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>

Une maîtrise d'œuvre dynamique au service de la rénovation énergétique

Déroulé de la formation

Etape 1 en Distanciel « SAVOIR »

- Dresser l'état initial d'un bâtiment
- Connaître les solutions techniques performantes
- Identifier et maîtriser les désordres liés à une rénovation

Etape 2 en Présentiel « FAIRE » : Etudes de cas et mises en situation

- Dresser l'état initial d'un bâtiment
- Connaître les solutions techniques performantes
- Identifier et maîtriser les désordres liés à une rénovation

Etape 3 en Distanciel « SAVOIR »

- Connaître les solutions techniques performantes
- Identifier et maîtriser les désordres liés à une rénovation
- Connaître et choisir les outils adéquats
- Élaborer un programme de rénovation

Etape 4 : Présentiel « FAIRE » : Études de cas et mises en situation

- Connaître et choisir les outils adéquats
- Élaborer un programme de rénovation

Etape 5 : Présentiel « ÊTRE » : Jeux de rôle et mises en situation

- Savoir orienter et conseiller le maître d'ouvrage
- Promouvoir le projet à travers une offre globale et son accompagnement auprès de la Maîtrise d'Ouvrage

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>

Calendrier DYNAMOE 1 IDF 2025

NOISY LE GRAND

FORMATION	ETAPE	DURÉE	PÉRIODES			
Webinaire 1	1	1h	12 mai	30 juin	15 sep.	13 oct.
E-learning	1	3h	En autonomie			
Webinaire 2	1	1h	26 mai	11 juil.	22 sep.	3 nov.
E-learning	1	2h	En autonomie			
Présentiel 1	2	7h	12 juin	9 sep.	1 oct.	24 nov.
E-learning	3	3h	En autonomie			
Webinaire 3	3	1h	23 juin	15 sep.	13 oct.	1 déc.
E-learning	3	3h	En autonomie			
Présentiel 2	4	7h	3 juil.	25 sep.	6 nov.	15 déc.
Présentiel 3	5	7h	4 juil.	26 sep.	7 nov.	16 déc.

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>

Calendrier DYNAMOE 1 AURA 2025

CHAMBÉRY

FORMATION	ÉTAPE	DURÉE	PÉRIODES		
Webinaire 1	1	1h	10 mar.	19 mai	2 oct.
E-learning	1	3h	En autonomie		
Webinaire 2	1	1h	21 mar.	2 juin	16 oct.
E-learning	1	2h	En autonomie		
Présentiel 1	2	7h	14 avr.	30 juin	7 nov.
E-learning	3	3h	En autonomie		
Webinaire 3	3	1h	6 mai	4 août	24 nov.
E-learning	3	3h	En autonomie		
Présentiel 2	4	7h	26 mai	4 sep.	11 déc.
Présentiel 3	5	7h	27 mai	5 sep.	12 déc.

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>



DYNAMOE 1, LA SUITE : LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

**Actualisation des connaissances
réglementaires sur l'audit énergétique +
modélisation sur logiciel de calcul**

Pré-requis

Avoir suivi la formation FEEBAT DynaMOE 1

Objectifs

- Intégrer les évolutions du cadre réglementaire depuis le 04/05/2022 dans les missions d'audit énergétique en maison individuelle
- Réaliser un audit énergétique en maison individuelle conforme aux exigences réglementaires en vigueur
- Classifier les logiciels d'évaluation énergétique
- Justifier les données d'entrée lors de la modélisation de l'état initial d'une maison individuelle
- Modéliser l'état initial d'une maison individuelle et proposer des scénarios de travaux cohérents
- Evaluer un audit énergétique à partir de la grille de contrôle ADEME

Evaluation

À la fin de chaque séquence de formation en e-learning, des QCM permettront d'évaluer vos compétences. Un score minimum de 60 % sera nécessaire pour valider cette étape.

Financement

Cette formation peut être prise en charge par l'organisme financeur auquel vous êtes rattachés. Cette prise en charge dépend des modalités définies par cette organisme.

Blended learning



12h : 7h en présentiel, 3h en classe virtuelle synchrone et 2h en autonomie



500€ HT /participant



Noisy-le-Grand



Architectes et leurs collaborateurs, maîtres d'œuvre et entreprise du bâtiment, ingénieurs et collaborateurs de bureau d'études et sociétés d'ingénierie.



Une attestation de réussite vous sera délivrée à l'issue de la formation si toutes les étapes du parcours ont été validées



La formation est accessible jusqu'à 1 jour après le démarrage de la session.

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>



DYNAMOE 1, LA SUITE : LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Blended learning

**Actualisation des connaissances
réglementaires sur l'audit énergétique +
modélisation sur logiciel de calcul (Format
mixte)**

Déroulé de la formation

Etape 1 en Classe virtuelle synchrone

- Les évolutions réglementaires depuis le 04/05/2022
- Présentation comparative des logiciels validés pour la réalisation de l'audit énergétique réglementaire
- Activité en sous-groupes : analyse commentée d'une grille de relevé de l'existant de la maison fil rouge DynaMOE1 et justification des données d'entrée
- Conclusion et envoi des consignes de l'exercice à réaliser en autonomie

Etape 2 en Distanciel asynchrone : Exercice en autonomie

Chaque participant dispose d'une grille de relevé préremplie et devra modéliser l'état initial de la maison fil rouge DynaMOE1 sur l'un des logiciels validés pour l'audit réglementaire (des versions d'essais seront mises à disposition). Ce travail personnel sera renvoyé à la formatrice avant la journée en présentiel.

Etape 3 en Présentiel

- Correction collective de l'exercice de modélisation de l'état initial
- Saisie des scénarios conformes à l'audit énergétique réglementaire et incitatif (en binôme)
- Etude d'un audit prérempli :
 - Analyse des scénarios proposés et comparatif avec les scénarios réalisés le matin
 - Focus sur les recommandations et la saisie du chiffrage
 - Notation de l'audit selon la grille de contrôle ADEME en vigueur (travail en binôme)
 - Restitution du travail de notation et commentaires
- QCM d'évaluation

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>

Calendrier DYNAMOE 1, les évolutions réglementaires IDF 2025

NOISY LE GRAND

FORMATION	ETAPE	DURÉE	HORAIRES	PÉRIODES
Classe virtuelle synchrone	1	3h	9h - 12h	6 mar. 6 juin
Exercice pratique	2	2h		En autonomie
Présentiel	3	7h	9h - 17h	18 mar. 19 juin

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>

DYNAMOE COPRO

Une maîtrise d'œuvre dynamique au service de la rénovation énergétique en copropriétés

Pré-requis

- Connaître le fonctionnement d'une copropriété sur le plan administratif et juridique
- Connaître le vocabulaire de la rénovation énergétique et de l'évaluation énergétique
- Connaître les bases de la thermique et des systèmes énergétiques des bâtiments d'habitation

Objectifs

- Élaborer des stratégies de rénovation énergétique performante basées sur les volets techniques, financiers et humains
- Se positionner, parmi l'audit énergétique et les autres dispositifs, dans le contexte de la rénovation énergétique en copropriété
- Promouvoir, auprès des copropriétaires, la rénovation énergétique performante en s'appuyant sur l'audit énergétique
- Obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique en copropriétés, pour les architectes et sociétés d'architectures, conformément à l'Annexe III du décret n° 2018-416 du 30 mai 2018

Evaluation

Des QCM de fin de séquence durant la formation en E-learning valideront vos compétences.

Financement

Cette formation peut être prise en charge par l'organisme financeur auquel vous êtes rattachés. Cette prise en charge dépend des modalités définies par cette organisme. Exceptionnellement, pour l'OPCO des professions libérales, le FIFPL, aucune demande de prise en charge préalable ne doit être adressée avant la formation.

Blended learning



9,6/10 - 23 avis



38,5h : 14h en présentiel et 22,5h en distanciel



1 390€ HT /participant
Formation en intra sur devis



Noisy-le-Grand, Chambéry,
La Roche-sur-Yon



Professionnels de la Maîtrise d'œuvre et, en particulier, les architectes dont les architectes libéraux, associés et architectes en titre ainsi que les ingénieurs et les économistes.



Obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique en copropriétés, pour les architectes et sociétés d'architectures, conformément à l'Annexe III du décret n° 2018-416 du 30 mai 2018



La formation est accessible jusqu'à 1 semaine après le démarrage de la session.

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr
Téléphone : 01 49 74 12 86
<https://ai-environnement-formation>

Une maîtrise d'œuvre dynamique au service de la rénovation énergétique en copropriétés

Déroulé de la formation

Etape 1 – Découvrir l'écosystème de la copropriété

- Connaître l'évolution des principes constructifs dans le temps
- Identifier les obligations réglementaires liées à la maîtrise des consommations énergétiques
- Identifier les impacts de la loi Climat et Résilience sur la gestion des copropriétés
- Identifier les acteurs de la copropriété, leurs missions, leurs attentes et leurs contraintes

Etape 2 – S'approprier la méthodologie de l'audit énergétique

- Analyse des besoins
- Analyse du bâtiment existant
- Les scénarios de travaux
- La faisabilité technique et économique

Etape 3 – Convaincre et accompagner les copropriétaires

- Construire et présenter les arguments pour la réalisation d'un audit énergétique auprès de la copropriété
- Mobiliser les copropriétaires
- Convaincre d'engager des travaux et préparer la suite de l'audit

Etape 4 – Définir le périmètre de son offre de conseil

- Situer son offre et sa posture dans la mission d'audit énergétique

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>

Calendrier DYNAMOË COPRO IDF 2025

NOISY LE GRAND

FORMATION	ÉTAPE	DURÉE	PÉRIODES				
Webinaire d'intro	1	1h	27 jan.	24 mar.	23 juin	30 sep.	3 nov.
E-learning	1	2h	En autonomie				
Classe Virtuelle 1	1	2h30	5 fév.	02 avr.	30 juin	7 oct.	18 nov.
E-learning	2	2h30	En autonomie				
Classe Virtuelle 2	2	3h	12 fév.	15 avr.	7 juil.	14 oct.	25 nov.
E-learning	2	3h	En autonomie				
Classe Virtuelle 3	2	3h	5 mar.	30 avr.	1 sep.	4 nov.	2 déc.
E-learning	2	3h	En autonomie				
Classe Virtuelle 4	2	3h	12 mar.	7 mai	8 sep.	12 nov.	9 déc.
E-learning	2	1h30	En autonomie				
Présentiel 1	2/3	7h	19 mar.	14 mai	18 sep.	20 nov.	17 déc.
Présentiel 2	3/4	7h	20 mar.	15 mai	19 sep.	21 nov.	18 déc.

Calendrier DYNAMOE COPRO AuRA 2025

CHAMBÉRY

FORMATION	ÉTAPE	DURÉE	PÉRIODES
Webinaire d'intro	1	1h	17 mar. 23 mai
E-learning	1	2h	En autonomie
Classe Virtuelle 1	1	2h30	21 mar. 2 juin
E-learning	2	2h30	En autonomie
Classe Virtuelle 2	2	3h	31 mar. 10 juin
E-learning	2	3h	En autonomie
Classe Virtuelle 3	2	3h	7 avr. 16 juin
E-learning	2	3h	En autonomie
Classe Virtuelle 4	2	3h	22 avr. 23 juin
E-learning	2	1h30	En autonomie
Présentiel 1	2/3	7h	28 avr. 2 juil.
Présentiel 2	3/4	7h	29 avr. 3 juil.

AUDIT RENO

Devenez auditeur énergétique en maison individuelle

Pré-requis

- Maîtriser les fondamentaux de la thermique du bâtiment

Objectifs

- Réaliser un audit énergétique en maisons individuelles
- Acquérir les moyens de construire et chiffrer un programme de travaux BBC par étapes
- Savoir accompagner les propriétaires dans leur prise de décision de rénover
- Appréhender le marché de l'audit énergétique pour construire une offre de service adaptée à votre structure

Evaluation

Une attestation de formation vous sera délivrée à l'issue du stage si toutes les étapes du parcours ont été validées : séquences E-learning, présence aux webinaires et participation aux classes virtuelles.

Financement

Cette formation peut être prise en charge par l'organisme financeur auquel vous êtes rattachés.

Cette prise en charge dépend des modalités définies par cette organisme.

Exceptionnellement, pour l'OPCO des professions libérales, le FIFPL, aucune demande de prise en charge préalable ne doit être adressée avant la formation.

Classes virtuelles



9,4/10 - 19 avis



17,5h : 16h en classes virtuelles et 1,5h en E-learning



625€ HT /participant



100% distanciel



Entreprise du bâtiment, artisan, personnel de chantier, compagnon, responsable travaux, conducteur travaux, référent technique RGE, chargé d'affaire, ingénieurs, collaborateurs de bureau d'études, sociétés d'ingénierie.



- Etre reconnu, sous conditions, « auditeur énergétique » au sens du décret n°2018-416 : cette prestation auprès des particuliers est éligible à MaPrimeRénov'
- Accéder à la qualification OPCI 19.11 et à la QUALIBAT 8731



La formation est accessible jusqu'à 1 jour après le démarrage de la session.

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>

Déroulé de la formation

Semaine 1 : Se familiariser avec l'audit énergétique et thermique et les outils de l'auditeur

- Définir ses qualités d'auditeur énergétique
- Connaître les différences entre audit énergétique et diagnostic de performance énergétique
- Maîtriser les notions techniques et le vocabulaire relatif à l'audit énergétique et savoir les expliquer à vos clients
- Connaître les outils obligatoires de l'auditeur énergétique
- Diagnostiquer la Qualité de l'Air Intérieur
- Savoir analyser les factures énergétiques
- Connaître les écogestes et leurs ordres de grandeur

Semaine 2 : Etablir un diagnostic énergétique et définir des solutions de rénovation énergétiques adaptées

- Recueillir les données pour réaliser un audit énergétique
- Etablir un diagnostic
- Construire une rénovation énergétique durable et compatible avec la bâti ancien
- Différencier les travaux de rénovation énergétique des travaux d'embellissement et induits
- Proposer des solutions de rénovation énergétique, compatibles avec l'existant et notamment avec la bâti ancien, en précisant les critères de performance ainsi que les travaux induits

Semaine 3 : Modéliser un logement sur un logiciel de calcul thermique, produire un rapport d'audit énergétique conforme et se positionner sur le marché de l'audit

- Distinguer les méthode de calcul thermique et identifier leurs indicateurs
- Les logiciels d'audit énergétique
- Identifier les méthodes de relevés de données d'entrées
- Saisir les données sur un logiciel pour modéliser un logement
- Produire un rapport conforme et adapté au cadre incitatif
- Elaborer des scénarios de rénovation
- Chiffrer les travaux et estimer les aides financières éligibles
- Définir le rôle du professionnel du bâtiment sur le marché de l'audit énergétique en maison individuelle
- Identifier les différents acteurs de l'audit énergétique
- Définir le cadre juridique et assurantiel de l'activité audit
- Connaître les démarches pour se faire qualifier

Calendrier AUDIT RENO 2025

100 % DISTANCIEL

FORMATION	ÉTAPE	DURÉE	HORAIRES	PÉRIODES		
Classe virtuelle 1	1	2h	9h - 11h	24 mar.	26 mai	25 juin
E-learning	1	1h10	11h - 12h10	24 mar.	26 mai	25 juin
Classe Virtuelle 2	2	3h30	9h - 12h30	25 mar.	27 mai	26 juin
Classe Virtuelle 3	3	3h30	13h30 - 17h	25 mar.	27 mai	26 juin
Classe Virtuelle 4	4	4h	9h - 13h	26 mar.	28 mai	27 juin
Classe Virtuelle 5	4	3h	14h - 17h	26 mar.	28 mai	27 juin
Evaluation finale	4	20 mins	17h40 - 18h	26 mar.	28 mai	27 juin

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>

MON ACCOMPAGNATEUR RENOV'

Comprendre le dispositif et réaliser les démarches d'agrément.

Pré-requis

Pour être éligible et pouvoir suivre cette formation, il faut remplir au moins un des critères :

- Architecte inscrit à l'ordre des architectes
- Qualification « auditeur énergétique »
- Opérateur historique (espaces Conseil France Rénov', opérateurs agréés par l'Anah, collectivités territoriales)
- Société de tiers financement.

La maîtrise des « Aides financières » est vivement conseillée.

Objectifs

- Connaître le contexte réglementaire lié à la mise en place du dispositif « Mon Accompagnateur Rénov' » (MAR)
- Connaître le rôle et les missions de MAR
- Être capable d'évaluer l'état du logement et la situation financière du demandeur afin de préparer l'accompagnement
- Disposer de compétences en ingénierie financière et savoir renseigner le ménage sur le reste à charge finançable par des prêts
- Connaître les démarches en ligne et savoir utiliser les plateformes de dépôts des aides
- Savoir se positionner comme accompagnateur tout au long du chantier
- Savoir monter son dossier d'agrément MAR.

Financement

Cette formation peut être prise en charge par l'organisme financeur auquel vous êtes rattachés. Cette prise en charge dépend des modalités définies par cette organisme.

Cette formation est **labellisée par la branche architecture**, vous bénéficiez d'une prise en charge renforcée si vous êtes Architecte.

Classes virtuelles



7h



500€ HT /participant
Formation en intra : sur devis



100% Distanciel synchrone



Architectes, Maîtres d'œuvres,
Auditeurs énergétiques RGE,
Ingénieurs thermiciens,
Société de tiers financement,
AMO.



Etre prêt à déposer une
demande d'agrément auprès
de l'ANAH pour devenir
opérateur MAR « Mon
Accompagnateur Rénov' »

Seule l'ANAH est habilitée à
délivrer l'agrément Mon
Accompagnateur Rénov MAR.



La formation est accessible
jusqu'à 1 jour après le
démarrage de la session.



Cette formation est labellisée par
la branche architecture, vous
bénéficiez d'une prise en charge
renforcée si vous êtes Architecte.

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>

Comprendre le dispositif et réaliser les démarches d'agrément.

Déroulé de la formation

Introduction

- Contexte du dispositif MAR dans la rénovation énergétique
- Frise du parcours d'accompagnement : de premier contact à la clôture du dossier
- Définition réglementaire

Qualification des demandes

- Indicateurs clés de la situation du ménage et de son projet

Visite sur site

- Identifier les situations d'indécence, d'indignité ou de perte d'autonomie
- Orienter vers les acteurs compétents
- Mobiliser les compétences d'auditeur énergétique

Interpréter l'audit énergétique

- Rendre compte de la situation initiale
- Analyse des points forts et faiblesses
- Orienter vers les scénarios pertinents pour le ménage
- Mise en situation

Situation financière du demandeur

- Les contraintes
- Les capacités de financement
- L'éligibilité aux aides

Accompagnement lors du chantier

- Conseil pour la sélection des entreprises
- Conseil en fin de chantier
- Suivi administratif et clôture de dossier

Démarche commerciale, contrat et assurance

Montage pas à pas du dossier d'agrément auprès de l'ANAH

- Bonnes pratiques
- Fiches d'aides et exemples

Calendrier MON ACCOMPAGNATEUR RENOV' 2025

FORMATION	DURÉE	PÉRIODE	
Session 1	3H30	9 jan. : 14h - 17h30	29 avr. : 9h - 12h30
Session 2	3H30	10 jan. : 14h - 17h30	30 avr. : 9h - 12h30

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>

● DECRET TERTIAIRE

Décryptage technique du cadre réglementaire et des obligations liées au décret tertiaire.

Objectifs

- Situer le contexte énergétique et environnemental qui a induit l'application du décret
- Donner des notions chiffrées sur les enjeux du décret
- Expliciter et détailler les objectifs de réduction de consommation d'énergie
- Utiliser les stratégies d'amélioration énergétique qui permettent d'aboutir à des bâtiments conformes

Evaluation

Une attestation de formation vous sera délivrée à l'issue du stage si toutes les étapes du parcours ont été validées. Présence obligatoire aux classes virtuelles ou en salle pour les sessions en présentiel.

Financement

Cette formation peut être prise en charge par l'organisme financeur auquel vous êtes rattachés. Cette prise en charge dépend des modalités définies par cet organisme.

Cette formation est **labellisée par la branche architecture**, vous bénéficiez d'une prise en charge renforcée si vous êtes Architecte.



Cette formation est labellisée par la branche architecture, vous bénéficiez d'une prise en charge renforcée si vous êtes Architecte.

Présentiel ou
Classes virtuelles



7h en présentiel ou distanciel



500€ HT /participant
Formation en intra : sur devis



Présentiel : Noisy-Le-Grand,
Distanciel : France



Maître d'ouvrage public ou privé ; Assistant à maîtrise d'ouvrage ; Promotion immobilière privée ; Bailleur social et Office Public de l'Habitat ; Collectivité territoriale ; Architectes et leurs collaborateurs ; AMO DD, OPC, MOD ; Bureaux d'Etudes ; Entreprise de la construction. Économiste de la construction



La formation est accessible jusqu'à 1 jour avant la date de démarrage de la session.

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>

DECRET TERTIAIRE

Décryptage technique du cadre réglementaire et des obligations liées au décret tertiaire.

Présentiel ou
Classes virtuelles

Déroulé de la formation

PARTIE 1 : CONTEXTE ET TEXTES REGLEMENTAIRES - 3H30

Comprendre l'évolution législative : du Grenelle de l'Environnement au Décret Tertiaire

- La notion d'assujettissement : les bâtiments et surfaces concernés
- Décryptage du texte et illustration par des exemples concrets
- Comprendre la modulation des objectifs de l'arrêté : les méthodes de calcul des objectifs de performance
- La différence entre objectif absolu, objectif relatif
- Le partage des responsabilités pour l'atteinte des objectifs : quel périmètre pour quels acteurs, comment coopérer efficacement
- Connaître les conséquences en cas de respect ou non de l'objectif
- Définir le respect de l'objectif en valeur absolue, en valeur relative, à l'échelle du patrimoine

L'arrêté méthode : un premier arrêté technique qui précise les modalités d'application du décret

- Situer la temporalité de la parution des arrêtés : arrêté méthode, arrêté modificatif
- L'obligation d'enregistrer ses données sur la plateforme OPERAT
- La modulation des objectifs : distinguer USE/CVC
- Appliquer les modulations automatiques
- Comprendre les modulations par dossier technique

PARTIE 2 : REPENDRE AUX EXIGENCES REGLEMENTAIRES DE FAÇON VERTUEUSE - 3H30

Répondre aux exigences du Décret Tertiaire

- Comment engager la démarche sur un parc puis actif par actif
- Brainstorming : identifier et classer des actions d'Amélioration de la Performance Énergétique (APE)
- Les trois leviers principaux de l'Amélioration de la Performance Énergétique

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr
Téléphone : 01 49 74 12 86
<https://ai-environnement-formation>

DECRET TERTIAIRE

Décryptage technique du cadre réglementaire et des obligations liées au décret tertiaire.

**Présentiel ou
Classes virtuelles**

Déroulé de la formation (*suite*)

PARTIE 2 : REPONDRE AUX EXIGENCES REGLEMENTAIRES DE FAÇON VERTUEUSE - 3H30 (SUITE)

La démarche de contractualisation et la mise en place d'une stratégie long-terme

- Mesure et vérification des économies d'énergie : protocole IPMVP
- Présentation d'outils contractuels : Garantie de Performance Énergétique (GPE) et Contrats de Performance Énergétique (CPE)
- Assistance à maîtrise d'usage (AMU) : retour d'expérience et nécessité
- Le financement des actions d'APE : CPE, CEE, Tiers-financement, Fonds chaleur de l'ADEME

Les externalités positives à l'amélioration de la performance énergétique

- Mettre l'accent sur l'amélioration du confort usager
- Mesurer l'impact économique : baisse des coûts opérationnels et valeur verte

Ouverture au contenu et aux projets actuels d'amélioration énergétique du tertiaire

- OID et Baromètre de la Performance Énergétique 2019
- Concours Cube 2020

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr
Téléphone : 01 49 74 12 86
<https://ai-environnement-formation>

Calendrier **DECRET** TERTIAIRE 2025

FORMATION

DURÉE

HORAIRES

PÉRIODE

Session 1

7H

10h - 18h

11 mar.

3 juin

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>



RE2020 ET CONCEPTION ARCHITECTURALE BAS CARBONE

Intégrer les exigences de la nouvelle réglementation environnementale pour 2050

Objectifs

- Comprendre les enjeux environnementaux dans le domaine de la construction
- Identifier les caractéristiques d'un bâtiment à haute performance énergétique
- S'approprier les spécificités de la nouvelle réglementation environnementale RE2020
- Connaître les différents modes constructifs bas carbone
- Faire un focus sur les matériaux biosourcés et géosourcés
- Identifier les différentes technologies en énergies renouvelables dans le bâtiment
- Évaluer la faisabilité technique des EnR et leur utilité selon les besoins énergétiques du bâtiment et de son usage
- Comprendre l'ACV et Bilan Carbone (FDES)

Evaluation

Une attestation de formation vous sera délivrée à l'issue du stage si toutes les étapes du parcours ont été validées. Présence obligatoire aux 2 journées en présentiel.

Financement

Cette formation peut être prise en charge par l'organisme financeur auquel vous êtes rattachés. Cette prise en charge dépend des modalités définies par cette organisme.

Présentiel



14h



1 200 € HT / participant
Formation en intra : sur devis



Noisy-Le-Grand



Maîtres d'ouvrage, Architectes, collaborateurs d'architectes, projeteurs, économistes de la construction, ingénieurs, techniciens, maîtres d'oeuvre et entreprise du bâtiment, collaborateurs de bureau d'études et sociétés d'ingénierie.



Une attestation de formation vous sera délivrée à l'issue du stage.



Contactez-nous pour connaître les dates des prochaines sessions :
formation@ai-environnement.fr
01 49 74 12 86

OBTENEZ UN DEVIS

E-mail : formation@ai-environnement.fr
Téléphone : 01 49 74 12 86
<https://ai-environnement-formation>



RE2020 ET CONCEPTION ARCHITECTURALE BAS CARBONE

Présentiel

Intégrer les exigences de la nouvelle réglementation environnementale pour 2050

Déroulé de la formation

JOURNÉE 1

RE 2020 et bâtiment performant

- Présentation des six indicateurs RE2020 avec en parallèle leur interaction un bâtiment performant
- Brève évocation de l'IC Construction
- Liens entre les indicateurs et la conception d'un bâtiment performant (conception bioclimatique, ponts thermiques et étanchéité à l'air, résistances thermiques...)
- Calendrier d'application, seuils 2025>2031
- Etudes de sensibilité
- Exercice et étude de cas :
 - Mise en situation architecte / BET / promoteur / économiste
 - Faisabilité technico-économique pour un projet de logements dans les Yvelines
 - Impact financier de la RE2020

L'étude ACV

- Présentation de l'Analyse Cycle de Vie et des FDES
- Impacte carbone
- ACV dynamique, fiches individuelles, collectives et valeurs par défaut
- Calcul de l'IC Construction, méthode et planning de réalisation d'une ACV dans un projet
- Zoom sur la phase chantier et points de vigilance sur les fiches techniques produits et disponibilité FDES
- Exercice et étude de cas :
 - Exercice puis étude de cas
 - Aller sur le site de l'INIES

OBTENEZ UN DEVIS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>



RE2020 ET CONCEPTION ARCHITECTURALE BAS CARBONE

Présentiel

Intégrer les exigences de la nouvelle réglementation environnementale pour 2050

Déroulé de la formation (suite)

JOURNÉE 2

Systemes énergétiques et énergies renouvelables

- Evoquer les systèmes énergétiques compatibles avec la RE2020
- Identifier les principales technologies EnR, avantages et inconvénients
- Choix des systèmes en lien avec la prise en compte du confort d'été
- Etude de cas :
 - Faisabilité technique et utilité dans un projet
 - Retour d'expérience sur un collège, étude réalisée pour GRDF

Introduction sur les modes constructifs Bas Carbone

- Présentation des différents systèmes constructifs
- Construction neuve et inertie des matériaux
- Construction légère et filière sèche
- Béton bas carbone, béton de bois, système poteau poutre

Modes constructifs bio et géo sourcés

- Construction bois et son impact sur un projet
- Construction Terre et Pierre
- Isolants biosourcés
- Présentation du label biosourcé

Exercice de mise en situation et étude de cas

- Jeux de rôle (MOA et MOE) sur la programmation et la conception d'un projet, stade concours, avec plans, données d'entrée et objectifs
- Insister sur les modes constructifs et évoquer le choix des systèmes, survol de l'ensemble des acquis de la formation
- Rappel de liens ressources en fin de formation

OBTENEZ UN DEVIS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>

CONCEPTION DES RÉSEAUX HYDRAULIQUES ET AÉRAULIQUES

Découvrez les notions de base

Pré-requis

- Une expérience minimale de travail en bureau d'études est nécessaire.
- Connaissances générales mathématiques et physiques de niveau bac +2 en filière scientifique
- Connaissances de base en thermique

Objectifs

- Connaître les principes de conception d'une architecture hydraulique
- Connaître les débits d'air neuf et d'air extrait à mettre en œuvre
- Mettre en œuvre les pratiques techniques de dimensionnement d'un vase d'expansion et d'une canalisation de chauffage
- Apprendre à sélectionner un calorifuge de canalisation en fonction de la classe d'isolation cible
- Apprendre à dimensionner une installation d'eau froide sanitaire et d'eau chaude sanitaire
- Savoir sélectionner un producteur d'eau chaude sanitaire
- Dimensionner des réseaux d'eaux usées et pluviales
- Dimensionner un bouclage sanitaire et un réseau aéraulique
- Sélectionner un diffuseur de ventilation

Financement

Cette formation peut être prise en charge par l'organisme financeur auquel vous êtes rattachés. Cette prise en charge dépend des modalités définies par cette organisme.

Présentiel



14h



600€ HT /participant en inter
Intra : sur devis



En présentiel



Public professionnel de bureau d'études et sociétés d'ingénierie fluide bâtiment.



Une attestation de réussite vous sera délivrée à l'issue de la formation.



Contactez-nous pour connaître les dates des prochaines sessions :
formation@ai-environnement.fr
01 49 74 12 86

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr
Téléphone : 01 49 74 12 86
<https://ai-environnement-formation>

CONCEPTION DES RÉSEAUX HYDRAULIQUES ET AÉRAULIQUES

Présentiel

Découvrez les notions de base

Déroulé de la formation

Jour 1 : Matin

- Les émetteurs de chaleur
- Les canalisations de distribution
- L'architecture hydraulique

Jour 1 : Après-Midi

- Les équipements hydrauliques
- La distribution de l'eau froide sanitaire

Jour 2 : Matin

- La production de l'eau chaude sanitaire
- La distribution d'eau chaude sanitaire
- L'évacuation des eaux usées et pluviales

Jour 2 : Après-Midi

- Les réseaux aérauliques

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

<https://ai-environnement-formation>

CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UN SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

Formation SSI

Pré-requis

- Connaître la Réglementation ERP (arrêté du 25 juin 1980)

Objectifs

- Analyser les spécificités des projets
- Concevoir le système de sécurité incendie adapté conformément à la réglementation des établissements recevant du public.

Evaluation

Evaluation tout au long de la formation via des QCM, quizz et étude de cas.

Financement

Cette formation peut être prise en charge par l'organisme financeur auquel vous êtes rattachés. Cette prise en charge dépend des modalités définies par cette organisme.

Déroulé de la formation

Jour 1 :

- Présentation des bâtiments ERP, effectifs et classification
- Analyse des spécificités du projet
- Définition des fonctions et présentation des SSI

Jour 2 :

- Conception du SSI
- QCM et étude de cas

Présentiel



14h



500€ HT / participant en inter
Intra : sur devis



En présentiel : Noisy-le-Grand



Ingénierie BET, Maitrise
d'Ouvrage, Responsable de
bâtiment ERP



Une attestation de réussite
vous sera délivrée à l'issue de
la formation.



Contactez-nous pour
connaître les dates des
prochaines sessions :
formation@ai-environnement.fr
01 49 74 12 86

INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr
Téléphone : 01 49 74 12 86
<https://ai-environnement-formation>



RE 2020

Développement de compétences des équipes de maîtrise d'œuvre au regard des enjeux de la RE2020

Objectifs

- Appliquer la RE2020 dans le contexte spécifique de la maison individuelle
- S'approprier les spécificités de la RE2020
- Réaliser le calcul énergie et confort d'été
- Réaliser le calcul ACV
- Mettre en œuvre une méthodologie à chaque phase du projet permettant de réaliser des simulations
- Choisir des matériaux à faible impact environnemental
- Intégrer les Energies Renouvelables (ENR) au projet
- Aller au-delà de la RE2020
- Exploiter les acquis de l'expérimentation E+C-

Evaluation

Une attestation de formation vous sera délivrée à l'issue du stage si toutes les étapes du parcours ont été validées. Présence obligatoire aux classes virtuelles ou en salle pour les sessions en présentiel.

Financement

Cette formation peut être prise en charge par l'organisme financeur auquel vous êtes rattachés. Cette prise en charge dépend des modalités définies par cette organisme.

Classes virtuelles
& E-learning



Sur mesure



Formation sur devis



100% distanciel



Grand public, Maîtres d'ouvrage, Architectes, Economistes, Ingénieurs, Entreprises du bâtiment



Une attestation de formation vous sera délivrée à l'issue du stage.



Contactez-nous pour connaître les dates des prochaines sessions : formation@ai-environnement.fr
01 49 74 12 86



INSCRIVEZ-VOUS

E-mail : formation@ai-environnement.fr
Téléphone : 01 49 74 12 86
<https://ai-environnement-formation>

ECONOMIE D'ÉNERGIE POUR LE PETIT TERTIAIRE

TPE, PME : économisez de l'énergie dans vos locaux professionnels et maîtrisez vos factures

Objectifs

- Appréhender les enjeux de l'énergie dans le « Petit Tertiaire Privé »
- Identifier les gisements d'économies d'énergie dans son entreprise
- Découvrir des retours d'expérience et des témoignages d'actions d'économies d'énergie réussies dans un contexte de « Petit tertiaire Privé »
- Connaître les dispositifs d'accompagnement et de financement adaptés à sa situation
- Connaître le rôle du « référent énergie-sobriété » et identifier son importance
- Disposer des outils pour planifier, mettre en œuvre et assurer le suivi d'action d'économies d'énergie dans la durée
- Comprendre les enjeux de la rénovation performante et de l'exploitation des installations pour une performance durable
- Découvrir et partager des ressources utiles pour réaliser des économies d'énergie dans son domaine d'activité

Evaluation

Un Questionnaire d'évaluation à la fin de chaque chapitre.

A la fin de la formation, une attestation de réussite pourra vous être délivrée. La condition est d'avoir réalisé les questionnaires d'évaluations et obtenu un minimum de 70% de réussite.

Cette attestation de formation peut vous permettre de valoriser ce MOOC sur votre CV ou auprès d'un employeur.

E-learning



6h



Gratuit



100% Distanciel



Gérant(e)s d'entreprises tertiaires de petite taille (TPE / PME), mais aussi aux salarié(e)s de ces entreprises, notamment les personnes intéressées par le rôle de référent(e) énergie / sobriété, et enfin à leur prestataires (exploitants, MOE) ou aux personnes en charge de les accompagner vers des économies d'énergies (conseillers, AMO)



Une attestation de réussite vous sera délivrée à l'issue de la formation.



INSCRIVEZ-VOUS

Retrouvez tous nos MOOC sur : mooc-batiment-durable.fr/fr/formations



ECONOMIE D'ÉNERGIE POUR LE PETIT TERTIAIRE

E-learning

TPE, PME : économisez de l'énergie dans vos locaux professionnels et maîtrisez vos factures

Déroulé de la formation

Me situer (connaître avant d'agir)

- Contexte et enjeux de l'énergie dans le Petit Tertiaire Privé (PTP)
- Ma boîte à outils de l'énergie
- L'énergie dans mon activité - Les gisements d'économie
- A vous de jouer : Mon autodiagnostic / Mes pistes d'action

Définir mon plan d'action d'économie d'énergie

- Les actions d'économies d'énergie : 3 Nuances d'investissement
- Les acteurs : Qui fait quoi ?
- Les étapes clés d'une action bien planifiée
- A vous de jouer : Mon plan d'action / d'accompagnement

Lancer les travaux d'économie d'énergie et le suivi des actions

- Accompagnement technique des travaux
- Suivi général des actions et communication sur la démarche d'économie d'énergie
- Mesure, maintien et contractualisation de la performance énergétique : l'enjeu de l'exploitation
- A vous de jouer : Mon plan de travaux / phasage

INSCRIVEZ-VOUS

Retrouvez tous nos MOOC sur :
mooc-batiment-durable.fr/fr/formations

LES MÉTIERS DE LA RÉNOVATION ONT BESOIN DE VOUS

Découvrir les métiers liés à la rénovation énergétique des bâtiments et de défaire certains préjugés tenaces

Objectifs

- Comprendre le contexte actuel de l'immobilier en France et pourquoi la rénovation énergétique est indispensable.
- Découvrir les différents métiers intervenants dans un projet de rénovation énergétique.
- Démêler les clichés erronés sur le monde du Bâtiment.
- Connaître les possibilités pour se former et monter en compétence dans les métiers du bâtiment.

Déroulé de la formation

Introduction

- Le contexte de la rénovation énergétique et de ses métiers

Les métiers de la rénovation énergétique : Découvrez 11 interviews d'étudiants et de professionnels du secteur

- Les métiers de l'enveloppe du bâtiment.
- Les métiers liés à la production et à la distribution d'énergie.
- Les métiers de la planification et de la vérification.

Webinaire sur les métiers de l'enveloppe du bâtiment

- Mercredi 09/10/2024 à 18h

Webinaire sur les métiers des systèmes

- Mercredi 16/10/2024 à 18h

Webinaire sur les métiers de la conception et de l'accompagnement

- Mercredi 23/10/2024 à 18h

E-learning



6h



Gratuit



100% Distanciel



Ce MOOC ne nécessite pas de prérequis et il est ouvert à tous et toutes. Il s'adresse particulièrement à quiconque désire en savoir plus sur les métiers de la rénovation énergétique.

Il est une première étape de découverte. Les étapes suivantes peuvent consister à se renseigner plus précisément sur les métiers via d'autres ressources et formations.



INSCRIVEZ-VOUS

Retrouvez tous nos MOOC sur : mooc-batiment-durable.fr/fr/formations

AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DES BATIMENTS TERTIAIRES

E-learning

Objectifs

- Comprendre pourquoi et comment embarquer l'amélioration énergétique dans la gestion et l'exploitation d'un parc de bâtiments tertiaires, et développer une vision stratégique et prospective du patrimoine à moyen / long terme.
- Connaître les différentes étapes ainsi que les différents acteurs, parfois nouveaux acteurs, d'un projet d'amélioration énergétique et comment réaliser la planification.
- Être capable de définir des objectifs cohérents et atteignables en matière de performance énergétique et environnementale.
- Comprendre à quel moment les décisions liées à la performance énergétique doivent être prises et comment en vérifier l'application dans les phases suivantes.
- Comprendre les enjeux énergétiques, juridiques et économiques liés au commissionnement et à la garantie de performance énergétique (GPE).
- Connaître les méthodes de planification économique.

Evaluation

A la fin de la formation, une attestation de réussite pourra vous être délivrée. La condition est d'avoir réalisé les questionnaires d'évaluations et obtenu un minimum de 70% de réussite. Cette attestation de formation peut vous permettre de valoriser ce MOOC sur votre CV ou auprès d'un employeur.



6h



Gratuit



100% Distanciel



Ce MOOC s'adresse particulièrement aux propriétaires, gestionnaires de bâtiments, maitres d'ouvrages du tertiaire public et privé et plus largement à tous les acteurs et futurs acteurs de la transition énergétique du parc tertiaire.



Une attestation de réussite vous sera délivrée à l'issue de la formation.



INSCRIVEZ-VOUS

Contactez-nous pour connaître les dates des prochaines sessions : 01 49 74 12 86
formation@ai-environnement.fr

Déroulé de la formation

Pourquoi et quand améliorer l'efficacité énergétique de son patrimoine ?

- L'efficacité énergétique des bâtiments : état des lieux
- Le contexte réglementaire
- Programmer l'amélioration énergétique

Quels sont les objectifs d'une démarche d'amélioration énergétique ?

- Le bien-être des usagers
- L'évolution des usages
- Les objectifs énergétiques et environnementaux
- Gestion des risques et mise aux normes

Quels sont les leviers pour l'amélioration énergétique et comment l'organiser ?

- Le suivi des consommations
- Le rôle des usagers
- Les leviers en exploitation
- La planification

Comment l'amélioration énergétique s'intègre-t-elle dans un projet de rénovation ?

- En phase conception
- En phase travaux
- Les spécificités des bâtiments publics et privés
- Coût de l'opération et de retour sur investissement

Comment s'assurer de la réussite de sa démarche ?

- Les retours d'expérience
- Cas pratiques
- Vers des projets responsables ?
- Retour sur le baromètre de l'OID

INSCRIVEZ-VOUS

Contactez-nous pour connaître les dates des
prochaines sessions : 01 49 74 12 86
formation@ai-environnement.fr

SPOC : SOLUTIONS DE SENSIBILISATION DES OCCUPANTS, POUR L'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES

Classe virtuelles
et E-learning

Objectifs

- Pourquoi est-ce si difficile de changer les comportements individuels dans le domaine du développement durable ?
- Quels sont les grands principes de psychologie cognitive, psychologie sociale et économie comportementale à comprendre pour sensibiliser aux économies d'énergie ?
- Comment puis-je agir et m'impliquer à mon niveau pour engager des dynamiques de changement parmi mes collègues ?
- Qu'est-ce que l'effet rebond et quel est son impact sur les économies d'énergie obtenues, à la suite de travaux de rénovation énergétique ?
- Comment valoriser des actions de sensibilisation dans l'obtention de certifications environnementales et de démarches RSE ?

Evaluation

Chaque séquence sera évaluée sous forme QCM d'une dizaine de questions, reprenant les différents points clés abordés.

A la fin de la formation, une attestation de réussite pourra vous être délivrée. La condition est d'avoir réalisé les questionnaires d'évaluations, l'étude de cas et obtenu un minimum de 60% de réussite. L'exercice en groupe à la fin de la séquence 3, noté sur 10, compte pour 70% de la note finale.

Les QCMs de chaque fin de séquence, notés sur 10, comptent pour 30% de la note finale. La réussite du parcours entier aboutira à l'obtention de l'attestation d'assiduité validant une formation équivalente à 8h de cours pouvant servir dans le cadre de justificatifs pour de la formation continue.



6h - 8h : 2h de E-learning et 6h de webinaire



Sur devis



100% Distanciel



Le public cibles est toute personne usager d'un bâtiment dans son contexte professionnel : propriétaires de bâtiments, usagers de bâtiments tertiaires, privés / publics, maître d'œuvre, professionnels, étudiants dans une Université...



Une attestation d'assiduité vous sera délivrée à l'issue de la formation.



INSCRIVEZ-VOUS

Contactez-nous pour connaître les dates des prochaines sessions : 01 49 74 12 86
formation@ai-environnement.fr



SPOC : SOLUTIONS DE SENSIBILISATION DES OCCUPANTS, POUR L'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS TERTIAIRES

Classes virtuelle
et E-learning

Déroulé de la formation

Séquence 1 : Comprendre - Format type MOOC avec apprentissage en ligne

- Psychologie et sensibilisation, aspects cognitifs
- Décret tertiaire et certifications, aspects techniques

Séquence 2 : Impliquer - Format webinaire avec intervenants extérieurs experts (sociologue), les formateurs (partenaires du projet) et mise en situation.

- Cette séquence sous forme de webinaire vise à apporter des solutions.
- Elle sera également l'occasion d'apports de connaissances d'intervenants et une mise en situation.

Séquence 3 : Agir - Etude de cas, par groupe en format classe virtuelle avec les formateurs.

- Agir à son niveau et déployer une action de sensibilisation de type collaborative et inclusive.
- Une étude de cas en groupe réduit par le biais d'une classe virtuelle sera faite avec les formateurs.

INSCRIVEZ-VOUS

Contactez-nous pour connaître les dates des
prochaines sessions : 01 49 74 12 86
formation@ai-environnement.fr

Nos Formations sur mesure en intra

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

- DynaMOE 1 *parcours FEEBAT
- DynaMOE COPRO *parcours FEEBAT
- Audit RENO *parcours FEEBAT
- Décret tertiaire
- Rénovation énergétique de bâtiment en site occupé

MAITRISE D'OEUVRE

- RE 2020
- Notions de base de la conception des réseaux hydrauliques et aérauliques
- Concevoir et mettre en œuvre un système de sécurité incendie
- Conception Architecturale Bas Carbone
- Sensibilisation environnement
- Construction en terre crue ou en terre paille
- Construction biosourcée
- Nouveaux modes constructifs
- Réemploi et Economie circulaire, diagnostic PEMD
- Rénovation énergétique de logements : intervenir en milieu occupé

AMOE

- Réglementations, labels et certifications : y voir clair
- Accompagnement pour la promotion de la filière bâtiment et des métiers de la rénovation

SPOC - Cours en ligne en petit groupe

- Solutions de sensibilisation des occupants, pour l'amélioration énergétique des bâtiments tertiaires

DEMANDEZ UN DEVIS

E-mail : formation@ai-environnement.fr

Téléphone : 01 49 74 12 86

faceagroup.com/ai-environnement-formation

Ils nous font confiance

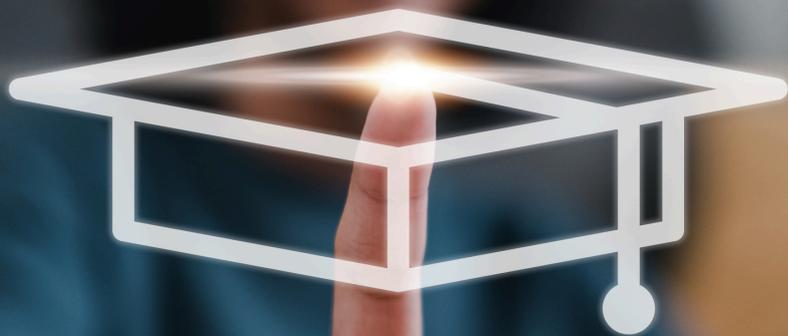


**DES QUESTIONS ?
CONTACTEZ-
NOUS.**

Alison VIEIRA & Isabelle GROULT,
Assistants Pôle Formation

01 49 74 12 86

formation@ai-environnement.fr



Ai ENVIRONNEMENT
FORMATION